

## INTERVIEWS ET COMMENTAIRES SE RAPPORTANT A L'ÉLECTION.

Une des causes de notre défaite, nous dit un des leaders du parti vaincu, provient du manque d'unité dans nos efforts, du peu d'entente et de discipline dans l'action.

Il est évident, que devant l'illégalité de la motion présentée par M. le Dr. E. P. Lachapelle, le Bureau eut du lever la séance et refuser de siéger. C'était son droit, plus, son devoir, devoir que quelques membres du Bureau avaient nettement indiqué par leur abstention au moment du vote. En continuant de siéger, le président sanctionnait pour ainsi dire cette infraction aux règlements dont plus tard on pourra se prévaloir contre le parti actuellement au pouvoir. Dans tous les cas, et par ce fait même, les règlements se trouvent aujourd'hui n'avoir plus force de loi. Il fallait de droit s'opposer à la motion demandant l'intervention du cours de choses, c'est-à-dire le vote avant la discussion, on aurait dû s'y opposer pour les raisons inconstitutionnelles déclarées plus haut. On nous avait accusés, on nous avait calomniés, nous avions dédaigné de répondre, pensant nous disculper devant l'assemblée. Le système d'obstruction employé nous en a empêché, mais je suis convaincu que si nous eussions pu parler, la majorité des votes des Canadiens-français présents nous eussent été acquis. Le Dr Lachapelle le savait bien, c'est pourquoi il désirait tant le vote immédiat. Ce vote une fois donné, il n'avait plus rien à craindre du résultat de la discussion. Du reste, il est inutile d'épiloguer sur ce sujet, tout le monde sait très bien que dans toute assemblée loyalement tenue, denuée de parti pris, l'on discute d'abord pour conclure ensuite.

Nous avons 585 procurations, mais devant la manière par trop partielle des scrutateurs tous choisis dans le parti adverse, nous dédaignons de les soumettre et même de discuter, vérifier les votes concurrents.

Je vous ferai toutefois remarquer l'appoint considérable apporté à nos adversaires par le parti anglais. Ces avantages se paient et ce sera au détriment des canadiens-français. Voyez, le précédent bureau ne comportait qu'un membre anglais, celui actuel en a deux sur cinq !

Quelles sont, nous dit un autre, l'origine, les causes de la dernière lutte ?

Est-ce l'établissement d'un contrôle sévère des examens des facultés de médecine par des médecins pris dans la profession libre ?

Est-ce la création d'une bibliothèque médicale provinciale, d'un laboratoire de recherches cliniques qui a amené contre nous ceux qui inscrivirent sur leur programme : " Pas de laboratoire, abolition de la bibliothèque."—*Revue Médicale* de Québec du 29 juin 1898.

N'est-ce pas parce que de 1846 jusqu'à 1877, époque où les Anglais occupaient les postes les plus responsables de l'administration, les Canadiens français avaient réussi à les éliminer tous, alors qu'aujourd'hui ils rentrent avec la part du lion ? (Secrétariat de Montréal).

Est-ce parce que nous avons constamment préconisé des réformes que le parti dit de *réforme rétrograde* (sic) nous a renversés ?

S'il en est ainsi, nous avons lieu d'être fiers de notre défaite. Le temps et les choses se chargeront du soin de nous venger.

M. le Dr E. P. Lachapelle étant absent, nous n'avons donc pu avoir l'honneur de l'interviewer. Mais M. le Dr Benoit, rédacteur à l'*Union Médicale*, avec une bonne grâce dont nous lui sommes reconnaissants, a bien voulu répondre aux quelques questions que nous lui avons posées :

—Que pensez-vous de la motion demandant l'annulation de l'élection pour illégalité, déposée par MM. les Drs de Grosbois et Lanctôt ?